



Centre de Consultation de Pathologie Professionnelle

CCPP de Tours



Centre de Consultation de Pathologie Professionnelle CHU de Tours



Siège et centre unique

CHRU de Tours site Bretonneau
Équipe de recherche
EA 7505 Éducation, Ethique, Santé
Université François Rabelais
2 boulevard Tonnellé - 37044 Tours Cedex 9

MISSION GÉNÉRALE

Le Centre de Consultation de Pathologie Professionnelle a pour missions de :

- fournir un dispositif spécialisé de conseil et d'aide à la recherche de l'origine et de la cause professionnelle de pathologies constatées ;
- contribuer à la prévention des pathologies professionnelles et au maintien dans l'emploi ;
- participer aux recherches visant à mieux connaître les pathologies générées par le milieu du travail ;
- contribuer à la formation initiale et continue des professionnels de santé au travail.

ORGANISATION ET COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Le CCPP fait partie du réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) qui regroupe les 30 centres (CCPP) de France.

Le CCPP de Tours est composé de : 4 médecins à temps partiel dont 2 médecins spécifiquement pour des consultations de souffrance au travail (total de 1 ETP médicale).

La couverture est régionale. Des outils de télé-médecine sont en phase d'expérimentation pour une meilleure couverture géographique en dehors du département de l'Indre-et-Loire.

Dans le domaine de la santé sécurité

CHAMPS D'INTERVENTION



Expertise sur les relations existantes entre les maladies et l'environnement de travail et évaluation de l'imputabilité



Surveillance de l'état de santé des salariés et des retraités ayant été exposés à des agents cancérogènes



Aide et conseil dans la démarche de déclaration des maladies professionnelles (médecins généralistes, spécialistes, patients)

Appui aux médecins du travail pour formuler un avis sur des problématiques d'aptitude ou inaptitude au travail et contribuer au maintien dans l'emploi



MODES D'INTERVENTION

Les membres du CCPP rassemblent les données de chaque consultation au sein d'une base pérenne de données nationale sur les pathologies professionnelles (données démographiques du patient, pathologies, expositions, secteur d'activité, profession, imputabilité).

Des participations ponctuelles à des formations et groupes de travail sont prévues dans le cadre des rencontres du réseau national (RNV3P), piloté par l'Anses.

Le suivi des pathologies et des expositions est exercé dans le réseau à travers : l'analyse des données recueillies, l'activité de recherche scientifique, la publication d'articles scientifiques, la participation au réseau européen Modernet : Monitoring trends in Occupational Diseases and new and Emerging occupational Risks NETWORK.

EXEMPLES D'ACTION

- Recherche d'une éventuelle origine professionnelle à une pathologie ;
- Formation des professionnels ;
- Accompagnement des patients dans les démarches de reconnaissance en maladie professionnelle ;
- Suivi post professionnel après exposition à l'amiante.



CONTACTS

Principalement par demande d'un rendez-vous de consultation dans le service. Avis possibles par mail et par téléphone.

Dr Sandra AYMERIC

Médecin de Santé publique - Praticien attaché - s.aymeric@chu-tours.fr
Secrétariat (mardi et jeudi) : Tél. : 02 47 47 85 40 • path.prof@chu-tours.fr

Pour en savoir plus : <https://www.chu-tours.fr/ccpp-centre-de-consultations-de-pathologies-professionnelles/>